

Dans les territoires occupés

L'ALLEMAGNE semble enfin vouloir négocier

Berlin commence à être las d'une situation qui ne peut se terminer que par l'effondrement politique économique du Reich. La prolongation de l'état de choses actuel est susceptible de porter un coup mortel à l'industrie du pays tout entier. Les ouvriers profitent de la situation pour demander chaque jour de nouvelles revendications de salaires et élever même des exigences politiques, qui donnent à réfléchir aux dirigeants.

Dans les milieux politiques, on désire voir élargir des négociations. Mais le gouvernement ne voudrait pas avoir l'air de capituler et il ne sait à quel point s'adresser pour solliciter une médiation. D'aucuns préconisent l'intervention des Soviets ; d'autres, du Pape ; les derniers s'opposent à la bonne volonté des Etats-Unis. C'est ce qui explique d'ailleurs l'enthousiasme avec lequel ont été acceptées les déclarations qui auraient été faites par le colonel Harvey, au Club des éditeurs de journaux américains, selon lesquelles les Etats-Unis et l'Angleterre protesteraient une intervention de grande envergure en Europe.

Enfin, le Congrès régional berlinois du parti socialiste s'est prononcé, hier, en faveur des négociations.

Une tâche nouvelle

« L'Humanité » publiait hier matin, la dernière page de son numéro de Berlin : On demande de Hagen que les mutineries des régiments français dans la Ruhr aient lieu de plus en plus fréquemment. Plusieurs régiments ont déjà dû être retirés, leur état d'esprit étant douteux.

On annonce en outre qu'à Duisbourg, ces jours derniers, quatre soldats français ont été fusillés pour refus d'obéissance. Le commandant en chef ayant refusé de les gracier, le jugement a été exécuté.

Un heureux démenti

L'Agence Havas, dans la soirée, nous adressait la note que voici : On dément officiellement la nouvelle, publiée mercredi matin, par le journal de Paris, qui prétendait que son correspondant de Berlin, et suivant laquelle des mutineries se seraient produites dans des régiments français de l'armée d'occupation, entraînant la condamnation à mort de quatre soldats.

Cette nouvelle est entièrement dénuée de fondement. Il n'y a eu aucun acte de rébellion parmi nos troupes, dont le moral et l'entraînement sont excellents.

On a saboté le téléphone à Dusseldorf

Le câble téléphonique rhénan, qui avait été remis en état par le personnel français, vient d'être de nouveau saboté à Dusseldorf.

D'autre part, les communications téléphoniques entre Essen et Duisbourg, ont été coupées.

Libérera-t-on les poils de la Classe 1922 ?

On s'est déjà occupé, en haut lieu, des dispositions à prendre pour l'époque relativement prochaine à laquelle une partie de la classe 1922 pourra être libérée mais aucune décision n'est encore intervenue.

Les pacifistes déclarent du député socialiste Otto Wels

Londres, 27. — On mande de Berlin au Daily Mail que M. Otto Wels, député socialiste au Reichstag a fait, au cours d'un congrès socialiste, les déclarations suivantes : Bien que je sois un adversaire que le traité de garantie projeté entre la France, l'Angleterre et les Etats-Unis n'ait pas abouti.

Il aurait donné à la France la sécurité contre une attaque allemande que les français redoutent.

Il a ajouté que les classes ouvrières d'Allemagne consentiraient volontiers à donner cette garantie à la France, car elle veut la paix et il a souligné qu'aucun moment les français craignent une attaque de la part de l'Allemagne, il était inutile d'essayer de prêcher le désarmement.

Parlant de négociations possibles entre la France et l'Allemagne, M. Wels a dit : « Toute guerre doit se terminer par des négociations et il doit en être de même dans l'affaire de la Ruhr ; mais pour négocier, il faut être deux. »

En concluant M. Wels a dépeint le cabinet Cuno sous un jour assez curieux : « Il y a dans le gouvernement actuel, quantité de gens qui sont prêts à vouloir conserver leur place et qui voudraient avec plaisir les socialistes leur enlever la responsabilité de leurs fonctions. »

Deux crieurs de journaux ont été assaillis, à Bochum

Bochum, 27. — Deux vendeurs de journaux, l'un français, l'autre belge ont été assaillis hier soir devant la gare de Bochum.

D'autre part, un officier français et un interprète, qui déjeunait en civil dans un restaurant de la ville ont été assaillis et frappés par des consommateurs.

Ces incidents provoqués, naturellement, des réactions analogues à celles qui ont déjà été prises dans des circonstances semblables en d'autres lieux.

Une ordonnance relative aux peines d'emprisonnement

Coblence, 27. — La Haute-Commission Interalliée des territoires Rhénans, réunie sous la présidence de M. Paul Tirard, haut commissaire de France, a promulgué aujourd'hui une ordonnance relative aux peines d'emprisonnement prononcées par les tribunaux militaires.

Doté d'un pouvoir plus étendu que celui des ordonnances militaires, le général commandant l'armée pour la région française, a agréé ou a refusé, au lieu de l'être dans les prisons allemandes des territoires occupés.

Violent incendie, à Calais

VINGT MILLE FRANCS DE DEGATS

Lundi, un violent incendie s'est déclaré dans un hangar servant de magasin de fourrages, situé rue Bout-d'Orléans et appartenant à M. Martin, cafetier, rue des Quatre-Coins. Le hangar donnait sur la cour de l'immeuble occupé par M. Flévet, ingénieur de la ville, 89, rue des Quatre-Coins. Ce dernier, ayant aperçu le premier feu, prévint les pompes pompiers. Cinq minutes après, les flammes trouvant un aliment facile, le hangar fut embrasé en quelques instants. Le feu put enfin être circonscrit après une heure d'efforts. Il ne reste du bâtiment que les quatre murs et la charpente. Les dégâts s'élevaient à une vingtaine de mille francs, sont couverts par une assurance. On ignore les causes de l'incendie. Une enquête est ouverte.

Une étoile a changé de grandeur

SI LA TERRE SUIVAIT SON EXEMPLE ELLE FLAMBERGAI

M. Camille Flammarion, le vénérable directeur de l'Observatoire de Juvigny, a annoncé hier à l'Académie des Sciences, qu'un grand cataclysme venait de se produire en fond du ciel, dans la constellation de la Balance.

Une étoile de deuxième grandeur de cette constellation, « béta céli », vient de prendre soudain un éclat extraordinaire. Elle est devenue l'une des plus brillantes du ciel, dépassant même l'éclat de ce formidable soleil qu'est Aldebaran, du Taureau. L'un des astres les plus énormes du ciel, et dont la masse est évaluée par les astronomes à plusieurs milliards de fois celle de notre soleil.

La nouvelle étoile géante a pris un éclat dix à quinze fois plus vif que son éclat antérieur et sa température doit être devenue également plusieurs fois supérieure à sa température primitive.

Si un phénomène semblable se produisait dans notre système solaire, la terre brûlerait comme un fagot dans un four. Espérons donc que notre soleil ne suivra pas cet exemple aussi mauvais que lointain.

Attaqué dans son lit par deux brigands masqués

Beauvais, 27. — Pendant la nuit Mme veuve Parent, habitante de Rognegbourg, a été attaquée dans son lit par deux bandits masqués à l'aide de mouchoirs, qui lui dérobèrent 3.000 francs en billets de banque et tout un stock de tabac que contenait l'établissement.

La suite d'une enquête de la gendarmerie, celle-ci a arrêté un ouvrier couvreur François Lousourat, habitant Mortemer qui, après avoir été confronté avec la victime, a été reconnu par elle.

L'héritier du trône Belge ne se marie pas

... DU MOINS, PAS ENCORE

Dans les milieux belges bien informés, on considère comme peu vraisemblable la nouvelle des fiançailles du prince de Brabant, prince héritier de Belgique, avec la princesse Mafalda, fille du roi d'Italie.

D'autre part, une dépêche de Rome déclare sans fondement la nouvelle de ces fiançailles.

Vite, adoptons ce pare-boue !

On vient de procéder à Cherbourg aux essais officiels d'un pare-boue inventé par un ouvrier de l'artillerie navale, M. Desverges.

L'appareil se compose d'une colle spéciale spéciale solide au pneu, qu'elle dépasse de 20 millimètres.

Les essais ont donné d'excellents résultats. Son action est telle que le véhicule ne se gât pas immédiatement sous l'obligation sur tous les pneus qui, parcourant Lille nous éblouissent.

Une victime de la foïsme

Un courageux soldat va être traduit en Conseil de guerre

AGEN, 27. — La gendarmerie de Damazan a arrêté comme déserteur le nommé Tisserant Jules, âgé de 31 ans, ouvrier à l'usine de crayons franco-belge de Buzet-sur-Baise.

A la démolition, Tisserant, soldat dans un régiment d'artillerie de Metz, avait par négligence ou ignorance, oublié de se faire démobiliser et était considéré comme déserteur par l'autorité militaire.

La vérité est qu'il avait fait bravement son devoir pendant la guerre et qu'il fut envoyé à l'hôpital temporaire de Brest, après avoir été blessé au front. Une fois guéri et la guerre terminée, Tisserant s'était fixé dans cette petite ville de Lot-et-Garonne sans se douter qu'il était porté déserteur.

Il a été conduit à Metz, en prévention de conseil de guerre.

Ce lui apprendra à faire bravement son devoir.

Félicitations l'autorité militaire qui, pour remédier à la crise de la main-d'œuvre, a arrêté cet honnête travailleur à son gîte-pain, l'a fait trimballer à travers toute la France comme un malfaiteur et va le tenir emprisonné pendant des semaines — un bien meilleur emploi que celui qu'il n'est pas condamné à — parce qu'il a commis une négligence ou a ignoré une formalité !

L'affaire de Phoenix-Park

LE DEFILE DES TÈMOINS

L'audition des témoins a continué.

L'accusé qui donna son serment à l'accusation lors de la naissance de son quatrième garçon, a déclaré que Mme Steinmann avait un revolver sous son oreiller.

Comme elle en faisait la remarque, le mari lui dit : « Quelle avait peur des revolvers ? »

On a entendu ensuite le jardinier de Phoenix-Park.

Il a été prévenu du crime par la femme de chambre au moyen du téléphone privé.

Il n'a pas entendu les coups de revolver. Il a accompagné Mme Steinmann en auto pour chercher le médecin qui fut appelé dans la table de nuit pour y chercher un revolver.

Le Président, à Mme Steinmann. — Comment se fait-il que vous ayez cherché votre revolver dans la table de nuit de votre mari, alors que vous saviez bien qu'il ne s'y trouvait pas ?

Mme Steinmann. — Monsieur le président, dans des moments pareils on n'a plus son sang-froid, je ne saurais pas dire minute par minute, tout ce que j'ai fait à ce moment. Si vous aviez passé par là, vous ne demanderiez pas que j'aie fait tel ou tel acte.

Le Procureur. — Vous ne prépariez pas encore votre défense ?

A ce moment Mme Steinmann s'est levée et s'est exclamée : « Vous n'avez pas le droit de dire cela ! »

A l'audience de l'après-midi, plusieurs témoins de son côté ont été entendus, qui n'ont apporté aucune précision.

Deux vieillards sont assommés et dévalisés par des bandits

Bordeaux, 27. — Un crime vient d'être commis au village de Tillac, commune d'Ambarès, à 14 kilomètres de Bordeaux.

C'est un boulanger laissant sa tournée qui a découvert les assassinats de deux vieillards qui sont deux vieillards, les époux Pigod. Ceux-ci ont été assommés et laissés pour morts par le ou les meurtriers, qui ont mis ensuite la maison au pillage.

Dans la journée, les époux Pigod, grâce aux soins qui leur ont été prodigués, ont pu reprendre leur sens ; mais leur état était si grave lundi que leur corps a été conservé dans la table de nuit de leur chambre.

Des premiers renseignements parvenus au parquet de Bordeaux, qui se rendra demain sur les lieux, il résulte que le crime a eu le vol pour mobile.

Un bandit a pris la bourse et la vie d'un vieillard

Metz, 27. — Un crime ayant le vol pour mobile a été commis dans la forêt de Rourevail.

Après déjeuner, un négociant en vins de Moyeuvre-Grande, M. Vaquerol, 60 ans, a été attaqué dans son lit par deux bandits masqués à l'aide de mouchoirs, qui lui dérobèrent 3.000 francs en billets de banque et tout un stock de tabac que contenait l'établissement.

La suite d'une enquête de la gendarmerie, celle-ci a arrêté un ouvrier couvreur François Lousourat, habitant Mortemer qui, après avoir été confronté avec la victime, a été reconnu par elle.

La Seine est encore sortie de son lit

Troyes, 27. — Le mauvais temps a provoqué une nouvelle crue de la Seine qui atteignit hier soir sa Pointe Feytaud, à Nogent-sur-Seine, le pont 223.

Les prairies sont inondées.

Un miracle de la T. S. F.

Un sourd entend un jazz-band et danse de joie

Londres, 27. — La téléphonie sans fil vient d'accomplir un miracle. Elle a procuré à un Anglais, qui était sourd depuis trente ans, l'incroyable joie d'entendre hier soir la première fois un son.

Le scénario se passe à Ebsfeld, dans le comté de Stafford. Un ouvrier électricien, M. Jones, qui possède un poste récepteur de téléphonie sans fil, a pour voisin M. Williams Simpson, âgé de soixante-dix-sept ans, qui n'a entendu ni voix humaine, ni son d'instrument depuis trente longues années. M. Jones, qui sait qu'un récepteur téléphonique peut faciliter généralement l'audition chez les sens durs d'oreille, s'est demandé si un phénomène de même nature ne se manifesterait pas chez un homme atteint de surdité absolue. Usant du crayon et de l'aiguille que M. Simpson a toujours à sa disposition, M. Jones expliqua donc à son voisin ce qui lui paraissait possible et celui-ci consentit à se poser sur la tête le casque récepteur. Aussitôt sa figure s'illumina. Il venait de percevoir les sons d'un jazz-band. Fou de joie, il dansait comme un enfant, disant les témoins de cette scène.

Comment expliquer ce phénomène ? La théorie qui semble, pour l'instant, la plus plausible est encore celle-ci : il n'est pas impossible qu'un phénomène de même nature se manifeste par l'intermédiaire des vibrations du poste émetteur parvenu, par intermédiaire, jusqu'au nerf auditif. La peau ne serait donc plus l'organe exclusif du toucher. Elle aiderait également à la transmission des sons transportés par les ondes hertziennes.

Le banquet de la Fédération industrielle des matériaux de construction

Paris, 27. — La Fédération industrielle des matériaux de construction a donné aujourd'hui son banquet annuel sous la présidence de M. Labouchère, représentant le ministre du Commerce.

Parmi les nombreux convives, on remarquait les représentants des ministères des Travaux publics, des Régions libérées, du Travail, MM. Chanson et Baudouin, président de la Fédération, plusieurs parlementaires, etc.

Au dessert, des discours ont été prononcés par MM. Chanson et Baudouin et par M. Labouchère, au nom du ministre du Commerce.

Après le banquet, M. Labouchère a remis un certain nombre de médailles d'honneur du travail aux ouvriers et employés ayant plus de 20 ans de présence dans les mêmes ateliers ou bureaux. Parmi les lauréats, on remarquait M. Coignot, Louis-Joseph, 33 ans de services, du dépôt de Lille, qui reçoit la médaille de 30 ans.

Le « Courrier de Marseille »

Marseille, 27. — Ce matin, près d'une ancre de Pichauris, sur la route de Cadolice à Massignan, on a découvert le sac de dépêches volé par des bandits en automobile en octobre Blanc, assassiné à la gare de la Barque Furva.

Le sac, qui avait été ouvert, contenait encore toutes les correspondances ouvertes et non lues.

La Brigada Mobile avisée de cette nouvelle découverte, s'est rendue à Pichauris.

Une histoire de chèque

Le Havre, 27. — Le 16 février dernier, un individu signant Jacobson touchait, dans un établissement de crédit du Havre, un chèque de 37.000 francs émis par une banque d'Amsterdam.

Or, le chèque vient d'être reconnu faux. Une plainte a été déposée.

Un grand Centenaire

La France glorifie aujourd'hui le Penseur et Philosophe Ernest Renan

Paris, 27. — Il y a eu un siècle, le 23 février dernier, que naquit en la petite ville de Tréguier, le grand penseur et le grand écrivain Ernest Renan.

Après avoir célébré avec magnificence le centenaire de Pasteur, la France a tenu à célébrer, avec non moins de grandeur, le centenaire de Renan et de son œuvre, l'objet d'une fête internationale de la pensée.

C'est pourquoi, un Comité, réuni par M. Lacombe, ministre de l'Instruction publique et ayant à sa tête les plus grands noms de la littérature et de la science moderne, Maurice Croiset, administrateur du Collège de France, Maurice Barrès, de l'Académie française, Daniel Berteol, de l'Académie des sciences, Appell, recteur de l'Université de Paris, les députés des facultés de lettres, a été chargé de préparer, dans un centenaire dont la principale sera consacrée par une cérémonie qui, demain, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de M. Millerand, président de

Le Gouvernement propose le maintien de la loi électorale en vigueur

Il veut également conserver le nombre actuel de députés

Paris, 27. — Au Conseil des Ministres de ce matin, le gouvernement a décidé de déposer un projet de loi maintenant la loi électorale en vigueur, tout en conservant le nombre actuel des députés.

Il a, d'autre part, décidé que tous les membres du gouvernement assisteront aux débats de M. Delcassé, qui auront lieu aux frais de l'Etat.

Enfin, un projet portant institution définitive de l'heure d'été a été également approuvé.

Londres célèbre aussi l'écrivain français

Londres, 27. — A l'occasion du premier centenaire de la naissance d'Ernest Renan la plupart des journaux retracent la vie du grand historien français.

Toutes les notices biographiques écrites par d'éminentes personnalités célèbrent le génie philosophique et littéraire d'Ernest Renan.

Le coût de la vie

SON AUGMENTATION CONSTANTE EST OFFICIELLEMENT CONSTATÉE

Paris, 27. — Le ministre du Travail publie les indices du coût de la vie relevés pour le mois de janvier 1923, d'après les travaux des commissions spéciales et locales.

Cette publication confirme une augmentation constante.

Le prix de détail des treize denrées principales à Paris était, en augmentation, en novembre 1922, de 197 % ; en décembre, de 206 % ; en janvier 1923, de 212 %.

Ces prix régissent diversément les provinces.

Si l'indice est de 313 (indice 100 en 1914), à Chartres, centre de grande production agricole, il est de 381 à Mülheim, 344 à Saint-Etienne, 356 à Grenoble, 355 à Albi. Certaines grandes villes sont favorisées d'augmentations relativement douces ; telle Marseille, qui, avec un relèvement de son indice de décembre 1922, n'est encore qu'à 300, nombre indice pour février 1923.

Le député Baron est exclu du Parti Communiste

Paris, 27. — « L'Humanité » publie la note suivante :

Le bureau politique du Parti Communiste a entendu hier soir le citoyen Baron, député des Basses Alpes et l'a invité à se conformer aux décisions de l'Internationale et du Parti comme tout autre militant.

Le citoyen Baron appartient encore à la Ligue des Droits de l'Homme et à la Fédération Maçonnerie dont il n'a pas donné officiellement sa démission.

De plus, il lui arrive de reproduire dans la presse bourgeoise ses articles publiés dans un journal local.

En raison de ces considérations personnelles qui n'appartiennent pas au bureau politique comme tel d'apprécier, le citoyen Baron s'est déclaré prêt à quitter le Parti et à se consacrer à la discipline du Parti sur les autres points.

Le bureau politique a estimé que le point de vue du citoyen Baron était incompatible avec celui de l'Internationale et du Parti.

Il a proposé au Comité-Directeur d'exclure le citoyen Baron du Parti.

Dans un discours prononcé par le Comité-Directeur a été prononcé à l'unanimité, l'exclusion de Charles Baron.

Pour les instituteurs demeurés sous la domination de l'ennemi

UN PROJET DE LOI

Paris, 27. — Le rapport fait au nom de la Commission de l'Enseignement chargé d'examiner le projet de loi adopté par la Chambre des députés déterminant des mesures spéciales en faveur des instituteurs et institutrices demeurés sous la domination de l'ennemi et des membres de l'Enseignement public dont l'entrée définitive dans les cadres a été retardée, par M. Farjon, sénateur, a été distribué aujourd'hui au Sénat.

L'exposé des motifs

L'exposé des motifs déclare notamment : La loi du 27 août 1918 prescrivait de titulariser les instituteurs et institutrices qui n'avaient pas encore été titularisés à la date où ils l'eussent été sans la guerre.

Le projet de loi actuel a pour but d'étendre le bénéfice de cette loi au personnel de l'Enseignement primaire élémentaire public demeuré sous la domination de l'ennemi.

Cette mesure est de toute équité et viendra corriger la situation injuste dans laquelle se trouve ce personnel.

D'autre part, les droits des mobilisés et du personnel resté en territoire envahi ayant été ainsi sauvegardés, il est juste de régulariser la situation des personnes qui ont rempli des fonctions d'enseignement en territoire envahi pendant la guerre, en comptant pour leur avancement et leur retraite, tous les services rendus depuis leur nomination à titre provisoire.

La succession de Lord Northcliffe

Londres, 27. — L'envoi en possession de la succession de Lord Northcliffe définitivement évaluée à 3.250.000 livres sterling est au cours actuel du franc à 252 millions de francs, a été signé aujourd'hui.

Bien que la majeure partie de la fortune du défunt aille à sa veuve, les droits de succession ne s'en monteront pas moins à 1.200.000 livres sterling soit plus de 100 millions de francs.

M. Gaston Vidal a visité les chantiers de la Seyne

Toulon, 27. — M. Gaston Vidal, sous-secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique, est arrivé de Marseille au soir.

Il fut reçu par M. Gozzi, sous-préfet et M. Bernard, directeur de l'école de l'enseignement professionnel.

Il s'est rendu à la Seyne, visiter divers établissements.

Le Coiffeur de Blandecques a blessé sa mère et s'est suicidé

Le nommé Arthur Blot, âgé de 52 ans, coiffeur, à Blandecques, hameau de « Le Creuse » était devenu neurasthénique par suite de l'abandon de sa femme. Depuis quelque temps, il donnait des signes de dérangement cérébral.

Dimanche matin, au cours d'une crise violente, le malheureux a frappé sa mère Mme veuve Blot, de plusieurs coups de rasoir ; puis tandis que la pauvre vieille s'affaissa, gravement blessée, le dément se trancha la gorge d'un coup de son arme. Il mourut presque aussitôt.

Mme veuve Blot fut transportée à l'hôpital Saint-Louis à Saint-Omer.

Le Comité central de la Laine s'est réuni

Le Conseil de Direction du Comité Central de la laine, qui vient de se réunir sous la présidence de M. Eugène Methon, a enregistré de nouvelles adhésions de groupements. Le Conseil s'est déclaré unanimement d'accord sur l'utilité et la nécessité d'assurer d'une façon plus complète le fonctionnement du Comité Central en constituant définitivement cet organe de liaison ; certains propositions n'avaient donné en effet au début que des adhésions conditionnelles leur permettant d'attendre les résultats de la première année.

Le Conseil a ensuite examiné l'état des négociations commerciales Franco-Belges et les projets d'accords économiques avec la Tchécoslovaquie et l'Autriche ; puis les tarifs de transports pour l'exportation et l'exportation de la laine de L.10 % à l'importation pour les laines devant être révisés sous forme de file.

Le Comité Central de la laine, qui avait été créé par le bureau international du travail, relativement à la désinfection des laines et poils et la préservation contre la maladie du charbon, a reconnu que les industries du Nord qui importent des laines étrangères, sont moins intéressées par la question que le centre de Mazonet ; le Comité estime d'ailleurs que c'est en pays d'origine qui devraient être installées s'il y a lieu, les usines à désinfection.

Le Coiffeur de Blandecques a blessé sa mère et s'est suicidé

Le nommé Arthur Blot, âgé de 52 ans, coiffeur, à Blandecques, hameau de « Le Creuse » était devenu neurasthénique par suite de l'abandon de sa femme. Depuis quelque temps, il donnait des signes de dérangement cérébral.

Dimanche matin, au cours d'une crise violente, le malheureux a frappé sa mère Mme veuve Blot, de plusieurs coups de rasoir ; puis tandis que la pauvre vieille s'affaissa, gravement blessée, le dément se trancha la gorge d'un coup de son arme. Il mourut presque aussitôt.

Mme veuve Blot fut transportée à l'hôpital Saint-Louis à Saint-Omer.

FUILLÉTON DU 1er MARS 1923 N° 4

FÉLONIE DAMOUR

PAR MAXIME LA TOUR

Résumé des feuilletons précédents

Micheline, orpheline élevée par son oncle maternel Eugène Martin, chanteur répété, fut fiancée à Lucien Pellerin, jeune journaliste de 23 ans, venu à Paris pour faire des études de médecine.

Après six mois de fiançailles, les jeunes gens décidèrent de se marier sans plus tarder, malgré leur jeune âge.

Lucien partit donc pour Marseille solliciter le consentement de ses parents. Mais, seul, dans son wagon, il eut à raconter que malgré tout le charme de sa fiancée et l'amour qu'elle lui témoignait, il n'aimait plus la jeune fille.

Le lendemain celle-ci apprend par les journaux que le train de son fiancé a déraillé et qu'il y a de nombreuses victimes. Lucien, âgé de 23 heures, n'a aucune nouvelle de Lucien. Le désespoir de Micheline est immense.

En effet, Lucien était parti à l'improvise comme il le faisait habituellement. Ses parents le croyaient très utilement à Paris, tandis que peut-être il avait fait sous les bombes affreux du train sans être.

Il fallait qu'elle parte... il fallait qu'elle vît en face de son oncle et de sa tante.

« La vie est plus forte que tout, ma chérie, tu oublieras... et pour l'instant, je te défends de me quitter... »

Micheline, voyant qu'elle ne pouvait convaincre son oncle, baisa la tête et but, presque méchamment, elle dit :

Oubliez ? moi ? Jamais, jamais ! Puis, à elle-même, en s'éloignant :

— Je partirai ce soir, malgré lui, malgré tout... si le faut.

Une seule ressource lui restait ; convaincre sa tante, car la pauvre petite, ne possédant que ses économies de jeune fille, n'avait pas la somme nécessaire à ce déplacement.

Il lui répugnait d'emprunter ou de vendre ses bijoux ; elle n'avait pas d'amie assez intime à qui elle pût emprunter quel que soit le motif ; d'ailleurs, il lui eût été impossible de trouver un prêteur, car elle n'avait pas de quoi lui offrir en échange.

Enfin, elle cessa de pleurer.

Cécile, croyant l'avoir convaincue, se réjouissait déjà.

Appuyée sur une table, la tête enfouie dans ses deux mains ouvertes, Micheline ne bougeait plus, ne disait rien.

Cécile, doucement, s'approcha.

« Écoute, Micheline, si tu n'as rien de mieux, je te supplie en vain... »

Enfin, elle cessa de pleurer.

Cécile, croyant l'avoir convaincue, se réjouissait déjà.

Appuyée sur une table, la tête enfouie dans ses deux mains ouvertes, Micheline ne bougeait plus, ne disait rien.

Cécile, doucement, s'approcha.

« Écoute, Micheline, si tu n'as rien de mieux, je te supplie en vain... »

Enfin, elle cessa de pleurer.

Cécile, croyant l'avoir convaincue, se réjouissait déjà.

Appuyée sur une table, la tête enfouie dans ses deux mains ouvertes, Micheline ne bougeait plus, ne disait rien.

Cécile, doucement, s'approcha.

« Écoute, Micheline, si tu n'as rien de mieux, je te supplie en vain... »

Enfin, elle cessa de pleurer.

Cécile, croyant l'avoir convaincue, se réjouissait déjà.

Appuyée sur une table, la tête enfouie dans ses deux mains ouvertes, Micheline ne bougeait plus, ne disait rien.

Cécile, doucement, s'approcha.

« Écoute, Micheline, si tu n'as rien de mieux, je te supplie en vain... »

Enfin, elle cessa de pleurer.

Cécile, croyant l'avoir convaincue, se réjouissait déjà.

Appuyée sur une table, la tête enfouie dans ses deux mains ouvertes, Micheline ne bougeait plus, ne disait rien.

Cécile, doucement, s'approcha.

« Écoute, Micheline, si tu n'as rien de mieux, je te supplie en vain... »

Enfin, elle cessa de pleurer.

Cécile, croyant l'avoir convaincue, se réjouissait déjà.

Appuyée sur une table, la tête enfouie dans ses deux mains ouvertes, Micheline ne bougeait plus, ne disait rien.

Cécile, doucement, s'approcha.

« Écoute, Micheline, si tu n'as rien de mieux, je te supplie en vain... »

Enfin, elle cessa de pleurer.

Cécile, croyant l'avoir convaincue, se réjouissait déjà.

Appuyée sur une table, la tête enfouie dans ses deux mains ouvertes, Micheline ne bougeait plus, ne disait rien.

Cécile, doucement, s'approcha.

« Écoute, Micheline, si tu n'as rien de mieux, je te supplie en vain... »

Enfin, elle cessa de pleurer.

Cécile, croyant l'avoir convaincue, se réjouissait déjà.

Appuyée sur une table, la tête enfouie dans ses deux mains ouvertes, Micheline ne bougeait plus, ne disait rien.

Cécile, doucement, s'approcha.

« Écoute, Micheline, si tu n'as rien de mieux, je te supplie en vain... »

Enfin, elle cessa de pleurer.

Cécile, croyant l'avoir convaincue, se réjouissait déjà.

Appuyée sur une table, la tête enfouie dans ses deux mains ouvertes, Micheline ne bougeait plus, ne disait rien.

Cécile, doucement, s'approcha.

« Écoute, Micheline, si tu n'as rien de mieux, je te supplie en vain... »

Enfin, elle cessa de pleurer.

Cécile, croyant l'avoir convaincue, se réjouissait déjà.

Appuyée sur une table, la tête enfouie dans ses deux mains ouvertes, Micheline ne bougeait plus, ne disait rien.

Cécile, doucement, s'approcha.

« Écoute, Micheline, si tu n'as rien de mieux, je te supplie en vain... »

Enfin, elle cessa de pleurer.

Cécile, croyant l'avoir convaincue, se réjouissait déjà.

Appuyée sur une table, la tête enfouie dans ses deux mains ouvertes, Micheline ne bougeait plus, ne disait rien.

Cécile, doucement, s'approcha.

« Écoute, Micheline, si tu n'as rien de mieux, je te supplie en vain... »

Enfin, elle cessa de pleurer.

Cécile, croyant l'avoir convaincue, se réjouissait déjà.

Appuyée sur une table, la tête enfouie dans ses deux mains ouvertes, Micheline ne bougeait plus, ne disait rien.

Cécile, doucement, s'approcha.

« Écoute, Micheline, si tu n'as rien de mieux, je te supplie en vain... »

Enfin, elle cessa de pleurer.

Cécile, croyant l'avoir convaincue, se réjouissait déjà.

Appuyée sur une table, la tête enfouie dans ses deux mains ouvertes, Micheline ne bougeait plus, ne disait rien.

Cécile, doucement, s'approcha.

« Écoute, Micheline, si tu n'as rien de mieux, je te supplie en vain... »

Enfin, elle cessa de pleurer.

Cécile, croyant l'avoir convaincue, se réjouissait déjà.

Appuyée sur une table, la tête enfouie dans ses deux mains ouvertes, Micheline ne bougeait plus, ne disait rien.

Cécile, doucement, s'approcha.

« Écoute, Micheline, si tu n'as rien de mieux, je te supplie en vain... »

Enfin, elle cessa de pleurer.

Cécile, croyant l'avoir convaincue, se réjouissait déjà.

Appuyée sur une table, la tête enfouie dans ses deux mains ouvertes, Micheline ne bougeait plus, ne disait rien.

Cécile, doucement, s'approcha.

« Écoute, Micheline, si tu n'as rien de mieux, je te supplie en vain... »

Enfin, elle cessa de pleurer.

Cécile, croyant l'avoir convaincue, se réjouissait déjà.

Appuyée sur une table, la tête enfouie dans ses deux mains ouvertes, Micheline ne bougeait plus, ne disait rien.

Cécile, doucement, s'approcha.

« Écoute, Micheline, si tu n'as rien de mieux, je te supplie en vain... »

Enfin, elle cessa de pleurer.

Cécile, croyant l'avoir convaincue, se réjouissait déjà.

Appuyée sur une table, la tête enfouie dans ses deux mains ouvertes, Micheline ne bougeait plus, ne disait rien.

Cécile, doucement, s'approcha.

« Écoute, Micheline, si tu n'as rien de mieux, je te supplie en vain... »

Enfin, elle cessa de pleurer.

Cécile, croyant l'avoir convaincue, se réjouissait déjà.

Appuyée sur une table, la tête enfouie dans ses deux mains ouvertes, Micheline ne bougeait plus, ne disait rien.

Cécile, doucement, s'approcha.

« Écoute, Micheline, si tu n'as rien de mieux, je te supplie en vain... »

Enfin, elle cessa de pleurer.

Cécile, croyant l'avoir convaincue, se réjouissait déjà.

Appuyée sur une table, la tête enfouie dans ses deux mains ouvertes, Micheline ne bougeait plus, ne disait rien.

Cécile, doucement, s'approcha.

« Écoute, Micheline, si tu n'as rien de mieux, je te supplie en vain... »

Enfin, elle cessa de pleurer.

Cécile, croyant l'avoir convaincue, se réjouissait déjà.

Appuyée sur une table, la tête enfouie dans ses deux mains ouvertes, Micheline ne bougeait plus, ne disait rien.

Cécile, doucement, s'approcha.

« Écoute, Micheline, si tu n'as rien de mieux, je te supplie en vain... »

Enfin, elle cessa de pleurer.

Cécile, croyant l'avoir convaincue, se réjouissait déjà.

Appuyée sur une table, la tête enfouie dans ses deux mains ouvertes, Micheline ne bougeait plus, ne disait rien.

Cécile, doucement, s'approcha.

« Écoute, Micheline, si tu n'as rien de mieux, je te supplie en vain... »

Enfin, elle cessa de pleurer.

Cécile, croyant l'avoir convaincue, se réjouissait déjà.

Appuyée sur une table, la tête enfouie dans ses deux mains ouvertes, Micheline ne bougeait plus, ne disait rien.

Cécile, doucement, s'approcha.

« Écoute, Micheline, si tu n'as rien de mieux, je te supplie en vain... »

Enfin, elle cessa de pleurer.

Cécile, croyant l'avoir convaincue, se réjouissait déjà.

Appuyée sur une table, la tête enfouie dans ses deux mains ouvertes, Micheline ne bougeait plus, ne disait rien.

Cécile, doucement, s'approcha.

« Écoute, Micheline, si tu n'as rien de mieux, je te supplie en vain... »

Enfin, elle cessa de pleurer.

Cécile, croyant l'avoir convaincue, se réjouissait déjà.

Appuyée sur une table, la tête enfouie dans ses deux mains ouvertes, Micheline ne bougeait plus, ne disait rien.

Cécile, doucement, s'approcha.

« Écoute, Micheline, si tu n'as rien de mieux, je te supplie en vain... »

Enfin, elle cessa de pleurer.

Cécile, croyant l'avoir convaincue, se réjouissait déjà.

Appuyée sur une table, la tête enfouie dans ses deux mains ouvertes, Micheline ne bougeait plus, ne disait rien.

Cécile, doucement, s'approcha.

« Écoute, Micheline, si tu n'as rien